

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 12615

Société : RAM

**Actif**

**Pensionné(e)**

**Autre :**

Nom & Prénom : MAKHSOUD SAID

Date de naissance : 26 OLI - 1986

Adresse : N° 40 Zelligement Sajjilmasan, Errachidia

Tél. : 0663199574

Total des frais engagés : 52580 # Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/12/2023

Nom et prénom du malade : MAKHSOUD SAID Age : \_\_\_\_\_

Lien de parenté :  **Lui-même**

**Conjoint**

**Enfant**

Nature de la maladie : MALADIE ORL

**En cas d'accident préciser les causes et circonstances :**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : S.A.I.D.

Le : 25/12/2023



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/23		2	355,28	INP : DR HABIB SOULDI Spécialiste en ORL et Chirurgie Génito-Urinaire INPE : 041187386 2147 - Medipol Sternina Casablanca Signature : Dr. SOULDI HABIB Date : 25/20/63

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AYMANE AGUEDACH KAMAL Quartier Val Fleuri 3 Bis, Rue Henri Murger, Résidence Talbi III, Casablanca Téléphone: 0522 64 11 11	7/10/93	925,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. SOULDI Hajar

Spécialiste en ORL et Chirurgie

Cervico-Faciale

Lauréate de la faculté de Médecine de Casablanca

Ancienne interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



# د. سولدي هاجر

أخصائية في أمراض و جراحة الأذن،  
الأنف، الحنجرة، الحلق والوجه  
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

- Surdit  de l'Enfant et de l'Adulte - Acouph nes

- Pathologie de la voix

- Vertige et Troubles de l'Equilibre

- Ronflement - Allergologie

- Explorations et Chirurgie Endoscopiques

- Chirurgie des Amygdales et de la Thyro de ( Goitre)

- نقص السمع للصغار و الكبار - طنين الأذن

- إضطراب الصوت

- الدوخة و إضطرابات التوازن

- الشخير - أمراض الحساسية

- الفحص و الجراحة بالمنظار

- جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية ( الكواطر )

07/12/2023  
Casablanca le.....

## M.Said Makhsoo

Azix 500mg cp

1 cp / jr



03 jr

Muxol sirop Adulte

1 cas x 3 / jr



06 jr

Humex Collutoire

2 pulv x 3 / jr



06 jr

Rhinolaya Fort spray nasal

3 lavage / jr



06 jr

Vit C 1000mg

1 cp x 2 / jr



Doliprane 1000mg cp

1 cp / 6h

*Dr. SOULDI Hajar  
ORL et Chirurgie Cervico - Faciale  
IMRE: 041187386  
Av Stendhal 47 Medipol Stendhal Etg 4  
Bur 10 Maarif Casablanca  
Tel: 05 22 25 20 89  
si fi vre*

Avenue Stendhal 47. MEDIPOL STENDHAL. Etage 4. Bureau 10. Maarif. Casablanca

T l.: 05 22 25 20 89

Urgence: 06 65 15 16 11

E-mail: hajarsouldi@gmail.com



PPV 79DH73  
PER 06/26  
LOT M2220

MUXOL®

Solution buvable - 250 ml



6 118000 080572

32.60

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:



# Dr. SOULDI Hajar

Spécialiste en ORL et Chirurgie

Cervico-Faciale

Lauréate de la faculté de Médecine de Casablanca

Ancienne interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



# د. سولدي هاجر

أخصائية في أمراض و جراحة الأذن،  
الأذن، الحجرة، الحلق و الوجه  
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

- Surdit  de l'Enfant et de l'Adulte - Acouph nes
- Pathologie de la voix
- Vertige et Troubles de l'Equilibre
- Ronflement - Allergologie
- Explorations et Chirurgie Endoscopiques
- Chirurgie des Amygdales et de la Thyro de ( Goitre)

- نقص السمع للصغار و الكبار- طنين الأذن
- إضطراب الصوت
- الدوخة و إضطرابات التوازن
- الشخير - أمراض الحساسية
- الفحص و الجراحة بالمنظار
- جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية (الكواطر)

Casablanca le.....07/12/2023.....

## M. Said Makhsou

Consultation : 300

:

:

:

:

Total : 300

:



Avenue Stendhal 47. MEDIPOL STENDHAL. Etage 4. Bureau 10. Maarif. Casablanca

T l.: 05 22 25 20 89

Urgence: 06 65 15 16 11

E-mail: hajarsouldi@gmail.com